
	Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion
Chapitre	3- Services d'acheminement du trafic téléphonique
Prestation	3.5.2- Mise en œuvre de l'interconnexion RTC
Version	01/10/2014
Date d'entrée en vigueur	01/11/2014

3.5.2 Mise en œuvre, modification ou résiliation de l'interconnexion RTC

Prestations de création, modification ou suppression de faisceaux, connexion ou déconnexion de circuits, modification de la connexion des circuits, connexion ou déconnexion de liaisons de signalisation.


Prestations demandées par l'opérateur	Tarif unitaire (en euros)	Tarif applicable aux interventions simultanées (en euros)
Création d'un faisceau d'interconnexion	769,0	358,0 à partir du 2 ^e faisceau
Modification ou suppression d'un faisceau d'interconnexion	714,8	305,6 à partir du 2 ^e faisceau
Connexion ou déconnexion des circuits supportés par un BPN de raccordement	185,8	95,0 par BPN supplémentaire à partir du 2 ^e BPN
Modification de la connexion des circuits par circuit connecté ou déconnecté)	6,2	3,3 par circuit supplémentaire au delà de 30 circuits
Connexion ou déconnexion de la liaison de signalisation entre un commutateur de l'opérateur (PS) et un commutateur d'Orange (PS) : cas de l'interconnexion en mode associé.	228,2	sans objet

NB : Les interventions simultanées sont définies comme étant nécessairement relatives à une même commande, avec réalisation simultanée de travaux de même nature et pour un même site.

	Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion
Chapitre	3- Services d'acheminement du trafic téléphonique
Prestation	3.5.2- Mise en œuvre de l'interconnexion RTC
Version	01/10/2014
Date d'entrée en vigueur	01/11/2014


Prestations relatives à la sélection du transporteur

Opérations	Tarifs (en euros)
Changement de collecteur pour un indicatif sur une ZT :	
Sur la ZU (Zone Urbaine)	2 564 euros
Sur la ZP (Zone Périphérique) ou la ZT Rhône Auvergne	1 543 euros
Sur une autre ZT Province	1 138 euros
Sur ZU + ZP	3 201 euros
Sur 2 ZT simultanément (autres ZT de Province)	1 411 euros
Sur 3 ZT (autres ZT de province)	1 684 euros
(Idem 4 ZT)	1 957 euros
(Idem 5 ZT)	2 230 euros
(Idem 6 ZT)	2 504 euros
(Idem 7 ZT)	2 777 euros
(Idem 8 ZT)	3 050 euros
(Idem 9 ZT)	3 323 euros
(Idem 10 ZT)	3 597 euros
(Idem 11 ZT)	3 870 euros
(Idem 12 ZT)	4 143 euros
(Idem 13 ZT)	4 416 euros
(Idem 14 ZT)	4 689 euros
(Idem 15 ZT)	4 963 euros
ZT Rhône + 15 autres ZT de Province	5 714 euros
Sur ZU + Rhône Auvergne	3 316 euros
Sur 18 ZT	7 985 euros
Sur 1 DOM	563 euros
Sur 2 DOM simultanément	726 euros
Sur 3 DOM simultanément	889 euros
Sur 4 DOM simultanément	1 052 euros
Sur 5 DOM simultanément	1 215 euros
Sur 18 ZT (Métropole) + 1 DOM simultanément	8 335 euros
Sur 18 ZT (Métropole) + 2 DOM simultanément	8 498 euros
Sur 18 ZT (Métropole) + 3 DOM simultanément	8 661 euros
Sur 18 ZT (Métropole) + 4 DOM simultanément	8 824 euros
Sur 18 ZT (Métropole) + 5 DOM simultanément	8 987 euros

	Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion
Chapitre	3- Services d'acheminement du trafic téléphonique
Prestation	3.5.2- Mise en œuvre de l'interconnexion RTC
Version	01/10/2014
Date d'entrée en vigueur	01/11/2014

Prestations relatives à la collecte des Service à Valeur Ajoutée

Opérations	Tarifs (en euros)
Modification des accessibilités d'un indicatif pour la métropole :	25 271 euros
Delta coût par indicatif supplémentaire	8 545 euros
Tarif DOM	2 123 euros
Tarif DOM+métropole	25 517 euros
Modification du palier de taxation d'un indicatif pour la métropole :	13 045 euros
Delta coût par indicatif supplémentaire	5 079 euros
Tarif DOM	2 000 euros
Tarif DOM+métropole	13 168 euros
Changement de collecteur pour un indicatif sur une ZT :	
Sur la ZU (Zone Urbaine)	2 564 euros
Sur la ZP (Zone Périphérique) ou la ZT Rhône Auvergne	1 543 euros
Sur une autre ZT Province	1 138 euros
Sur ZU + ZP	3 201 euros
Sur 2 ZT simultanément (autres ZT de Province)	1 411 euros
Sur 3 ZT (autres ZT de province)	1 684 euros
(Idem 4 ZT)	1 957 euros
(Idem 5 ZT)	2 230 euros
(Idem 6 ZT)	2 504 euros
(Idem 7 ZT)	2 777 euros
(Idem 8 ZT)	3 050 euros
(Idem 9 ZT)	3 323 euros
(Idem 10 ZT)	3 597 euros
(Idem 11 ZT)	3 870 euros
(Idem 12 ZT)	4 143 euros
(Idem 13 ZT)	4 416 euros
(Idem 14 ZT)	4 689 euros
(Idem 15 ZT)	4 963 euros
ZT Rhône + 15 autres ZT de Province	5 714 euros
Sur ZU + Rhône Auvergne	3 316 euros
Sur 18 ZT	7 985 euros
Sur 1 DOM	563 euros
Sur 2 DOM simultanément	726 euros
Sur 3 DOM simultanément	889 euros
Sur 4 DOM simultanément	1 052 euros
Sur 5 DOM simultanément	1 215 euros
Sur 18 ZT (Métropole) + 1 DOM simultanément	8 335 euros
Sur 18 ZT (Métropole) + 2 DOM simultanément	8 498 euros
Sur 18 ZT (Métropole) + 3 DOM simultanément	8 661 euros
Sur 18 ZT (Métropole) + 4 DOM simultanément	8 824 euros
Sur 18 ZT (Métropole) + 5 DOM simultanément	8 987 euros

	Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion
Chapitre	3- Services d'acheminement du trafic téléphonique
Prestation	3.5.2- Mise en œuvre de l'interconnexion RTC
Version	01/10/2014
Date d'entrée en vigueur	01/11/2014

Indicatif supplémentaire :	
Delta coût sur la ZU par indicatif supplémentaire	790 euros
Delta coût sur la ZP ou ZT Rhône Auvergne par indicatif supplémentaire	312 euros
Delta coût sur une autre ZT Province par indicatif supplémentaire	120 euros
Delta coût sur les 18 ZT par indicatif supplémentaire	3 214 euros

Orange ne peut accepter des opérations de modifications sur un indicatif dès lors qu'une autre opération est déjà en cours sur ce même indicatif.

Les opérations de modifications d'indicatifs ou de N° courts sont réalisées dans un délai de 6 semaines à compter de la réception d'une demande complète de l'opérateur.

Si l'opérateur souhaite obtenir un délai plus court, il négociera avec Orange les conditions techniques et financières adéquates.